

Étude : Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain, 1981 à 2011

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le lundi 24 février 2014

Entre 1981 et 2011, la proportion d'aînés âgés de 65 ans et plus vivant avec un conjoint ou un partenaire s'est accrue, tandis que la proportion de ceux qui se retrouvaient dans d'autres situations a fléchi. La vie conjugale des aînés a elle aussi changé, la proportion d'aînés divorcés ou séparés ayant augmenté pour passer de 4 % à 12 % au cours de la période.

En 2011, 92 % de tous les aînés âgés de 65 ans et plus vivaient en ménage privé, tandis que 8 % vivaient en logement collectif. Au moins la moitié des personnes vivant en logement collectif étaient âgées de 85 ans et plus.

La proportion d'aînés vivant en logement collectif a diminué entre 1981 et 2011, tout particulièrement chez les aînés plus âgés. En 2011, 35 % des femmes âgées de 85 ans et plus vivaient en logement collectif, comparativement à 41 % en 1981. Chez les hommes du même groupe d'âge, la proportion a diminué, passant de 29 % à 23 % au cours de la période.

En 2011, parmi les aînés vivant en ménage privé, 76 % des hommes et 49 % des femmes vivaient en couple comme conjoints mariés ou comme partenaires en union libre. En comparaison, c'était le cas pour 75 % des hommes et 40 % des femmes en 1981.

Une proportion importante d'aînés vivaient seuls en 2011, soit 35 % des femmes et 17 % des hommes âgés de 65 ans et plus vivaient en ménage privé. En 1981, une proportion similaire de femmes vivaient seules (36 %), mais un peu moins d'hommes vivaient seuls (14 %).

Le reste des aînés vivant en ménage privé (16 % des femmes et 7 % des hommes) vivaient avec d'autres personnes, des personnes apparentées pour la plupart. La proportion de ces types de situation a fléchi au cours de la période, alors que 23 % des femmes et 11 % des hommes vivaient avec d'autres personnes en 1981.

Différence d'âge moins grande parmi les couples âgés

Deux facteurs expliquent la hausse de la proportion d'aînés vivant en couples : d'une part, l'augmentation de l'espérance de vie (tout particulièrement chez les hommes), et d'autre part, la proportion croissante des couples âgés ayant une plus faible différence d'âge.

En 2011, des 1,7 million de couples âgés au Canada (dont au moins un conjoint ou partenaire était âgé de 65 ans et plus), 49 % présentaient une différence d'âge de trois ans ou moins. Cela représente une hausse par rapport à la proportion de 40 % observée en 1981.

Par contre, 46 % des couples âgés étaient composés d'hommes âgés d'au moins quatre ans de plus que leur conjointe ou partenaire. En comparaison, ce chiffre était de 52 % en 1981.

Pour 6 % des couples, la femme était âgée d'au moins quatre ans de plus. En 1981, 8 % des couples âgés étaient dans cette situation.

Davantage d'aînés sont divorcés ou séparés

En 2011, 77 % de la population des aînés avaient formé une seule union, comme conjoints mariés ou comme partenaires en union libre.

Le passage à une situation « hors mariage » peut avoir des conséquences sur le bien-être émotif et financier des aînés. Une bonne partie de ces passages sont attribuables au décès d'un des partenaires, mais, de plus en plus, ils sont le résultat d'un divorce ou d'une séparation.



Entre 1981 et 2011, la proportion de personnes divorcées ou séparées a augmenté pour passer de 4 % à 12 % chez les aînés âgés de 65 ans et plus.

Cependant, de nombreux aînés ont formé une seconde union à la suite d'un divorce ou d'une séparation. En 2011, 76 % des hommes et 55 % des femmes qui ont été divorcés ou séparés ont par la suite connu une seconde union.

Environ trois quarts des aînés qui ont formé une seconde union se sont mariés de nouveau, alors que les autres aînés vivent comme partenaires en union libre.

Les tendances conjugales des futurs aînés sont encore plus diversifiées

Par rapport aux aînés actuels, la situation des ménages des personnes âgées de 55 à 64 ans — soit la prochaine cohorte d'aînés — était encore plus diversifiée.

Par exemple, la proportion de personnes âgées de 55 à 64 ans qui étaient divorcées ou séparées atteignait environ 20 % en 2011. En comparaison, la proportion se situe à 12 % chez les aînés actuels.

Les futurs aînés sont également plus susceptibles de former une seconde union après une rupture. Environ 3 personnes âgées de 55 à 64 ans sur 10 ont formé au moins deux unions durant leur vie, en comparaison de 19 % des aînés actuels.

Enfin, les couples en union libre étaient plus nombreux chez les futurs aînés. En 2011, 12 % des personnes âgées de 55 à 64 ans qui formaient un couple étaient partenaires en union libre. En comparaison, cette proportion était de 6 % chez les aînés âgés de 65 ans et plus.

Note aux lecteurs

Dans le présent communiqué, on utilise les données des recensements de la population de 1981 à 2011 et de l'Enquête sociale générale de 2011 pour examiner les tendances en matière de situations dans le ménage et d'unions conjugales chez les aînés, qui sont définis comme des personnes âgées de 65 ans et plus, et chez les futurs aînés, qui sont définis comme des personnes âgées de 55 à 64 ans. Selon les données du recensement, 4,6 millions d'aînés vivaient en ménage privé en 2011, et le nombre de futurs aînés se chiffrait à 4,3 millions.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3901 et 4501.

L'article « Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain » présenté dans la publication *Regards sur la société canadienne (75-006-X)* est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Mireille Vézina au 613-951-5084 (mireille.vezina@statcan.gc.ca), Centre canadien de la statistique juridique.

Pour obtenir plus de renseignements sur *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRochelle-Côté au 613-951-0803 (sebastien.larochelle-cote@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail.